



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2018, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 18-0209-9 | Numéro de la version : | 8.00 |
| Date de parution : | 2018/09/19 | Remplace la version datée de : | 2017/05/09 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

PROMOTEUR D'ADHÉRENCE DE LA POLYOLÉFINE 3M(MC), NP 05907

Numéros d'identification de produit

LB-K100-0329-6 60-9800-4515-1 CS-0406-7121-9 HB-0044-0437-0 TM-0000-3533-6

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif

Utilisation spécifique

Promoteur d'adhérence des matériaux de peinture et de réparation de polyoléfine type de plastique .

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :
CS-0406-7121-9

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aérosol inflammable : Catégorie 1.

Gaz sous pression Gaz liquéfié.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Danger par aspiration : Catégorie 1.

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Asphyxiants simples

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Flamme | Bouteille de gaz | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Provoque une irritation oculaire grave. Provoque une irritation cutanée. Peut être mortel s'il est ingéré et qu'il pénètre dans les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

Cause des dommages aux organes : système cardiovasculaire |

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système nerveux | organes sensoriels |

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant d'utiliser à nouveau. Si un avis médical est nécessaire, garder le contenant du produit ou l'étiquette à portée de main.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Lire et comprendre d'abord les mesures de sécurité avant de manipuler le produit. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforez ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et le laver avant de les réutiliser. Ne pas faire vomir. EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

PROMOTEUR D'ADHÉRENCE DE LA POLYOLÉFINE 3M(MC), NP 05907

Entreposage :

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

Remarques destinées au médecin:

L'exposition peut augmenter l'irritabilité du myocarde. N'administrez pas de médicaments sympathomimétiques, sauf en cas d'absolue nécessité.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

29% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

3% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|------------------------------|--------------------|------------------------------|------------------|
| Toluène | 108-88-3 | 30 - 60 Secret Fabrication * | Benzène, méthyl- |
| Acétone | 67-64-1 | 10 - 30 Secret Fabrication * | 2-Propanone |
| Propane | 74-98-6 | 10 - 30 Secret Fabrication * | Propane |
| Isobutane | 75-28-5 | 7 - 13 Secret Fabrication * | Méthyl-2 propane |
| Polyoléfine chlorée modifiée | Secret Fabrication | 1 - 5 | Not Applicable |

Polyoléfine chlorée modifiée est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir; Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

L'exposition au produit pourrait accroître l'irritabilité du myocarde. Ne pas administrer de médicaments sympathomimétiques, à moins qu'ils ne soient absolument nécessaires.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. **MISE EN GARDE!** Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si possible, sceller les récipients non étanches. Placer les récipients non étanches dans un endroit bien ventilé, préférablement sous une hotte d'évacuation fonctionnelle, ou, au besoin, à l'extérieur sur une surface imperméable jusqu'à ce que l'emballage approprié pour le récipient ou son contenu soit disponible. Confiner le déversement. Couvrir la zone du déversement avec une mousse extinctrice conçue pour être employées sur les solvants, comme l'alcool et l'acétone, qui peuvent se dissoudre dans l'eau. Une mousse de type AR - AFFF est recommandée. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Ne pas vaporiser à proximité des flammes ou des sources d'inflammation. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter tout contact avec

des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122F. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Número CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|-------------|------------|--------|-------------------------------|-------------------------|
| Toluène | 108-88-3 | ACGIH | MPT:20PPM | |
| Acétone | 67-64-1 | ACGIH | MPT:250 ppm;STEL:500 ppm | |
| Propane | 74-98-6 | ACGIH | Valeur limite non déterminée: | asphyxiants simples |
| Isobutane | 75-28-5 | ACGIH | STEL:1000 ppm | |
| Gaz naturel | 75-28-5 | ACGIH | Valeur limite non déterminée: | asphyxiants simples |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Ne pas demeurer dans une zone où l'apport en oxygène peut être déficient. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Elastomères fluorés polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Des respirateurs de vapeurs organiques peuvent avoir une courte durée de vie.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|---|
| État physique | Liquide |
| Aspect physique spécifique: | Aérosol |
| Apparence/odeur | Liquide en atomiseur, jaune très pale, odeur de hydrocarbure aromatique |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pH | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point d'ébullition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point d'éclair : | -76,1 °C - 4,4 °C [<i>Méthode de test:estimé</i>] |
| Vitesse d'évaporation : | >=1 [<i>Ref Std:BUOAC=1</i>] |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Ne s'applique pas |
| Limites d'explosivité (LIE) | 1,4 % |
| Limites d'explosivité (LSI) | 8,2 % |
| Densité de vapeur | >=1 [<i>Ref Std:Air=1</i>] |
| Densité | 0,7 kg/l |
| Densité relative | 0,739 [<i>Ref Std:Eau=1</i>] |
| Hydrosolubilité : | Modérée |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Masse moléculaire | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Composés Organiques Volatils | 80,8 % en poids [<i>Méthode de test:calculé selon CARB title2</i>] |
| Composés Organiques Volatils | 597 g/l [<i>Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i>] |
| Pourcentage de matières volatiles | 97,1 % en poids |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | 705 g/l [<i>Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i>] |

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|---------------------------------|------------------|
| Monoxyde de carbone | Non spécifié |
| Bioxyde de carbone | Non spécifié |
| Vapeur toxique, gaz, particule. | Non spécifié |

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Asphixie simple: Les signes/symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque accéléré, une respiration rapide, l'endormissement, des maux de tête, un manque de coordination, une altération du jugement, des nausées, des vomissements, de la léthargie, des crises et le coma, qui pourrait être mortel. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Pneumonite chimique (aspiration) : les signes et les symptômes sont notamment la toux, une respiration haletante, une suffocation, des brûlements buccaux, des difficultés respiratoires, une coloration bleuâtre de la peau (cyanose) et, possiblement, le décès. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience. Sensibilisation

cardiaque : les signes et les symptômes sont notamment un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), des pertes de conscience, des douleurs thoraciques et, possiblement, le décès subit.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets oculaires: Les signes/symptômes peuvent inclure une vision embrouillée ou une vision très réduite. Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le système olfactif : Les signes/symptômes peuvent inclure une diminution du sens olfactif et/ou une perte complète de l'odorat. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|-----------------|--------------------------------|---------|---|
| Produit général | Inhalation - Vapeur(4 h) | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l |
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Toluène | Dermale | Rat | LD50 12 000 mg/kg |
| Toluène | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 30 mg/l |
| Toluène | Ingestion | Rat | LD50 5 550 mg/kg |
| Propane | Inhalation-Gaz (4 heures) | Rat | LC50 > 200 000 ppm |
| Acétone | Dermale | Lapin | LD50 > 15 688 mg/kg |
| Acétone | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 76 mg/l |
| Acétone | Ingestion | Rat | LD50 5 800 mg/kg |
| Isobutane | Inhalation-Gaz (4 heures) | Rat | LC50 276 000 ppm |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

| Nom | Espèces | Valeur |
|-----------|------------------------|---------------------------------|
| Toluène | Lapin | Irritant |
| Propane | Lapin | Irritation minimale. |
| Acétone | Mouris | Irritation minimale. |
| Isobutane | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|-----------|------------------------|---------------------------------|
| Toluène | Lapin | Irritant modéré |
| Propane | Lapin | irritant légère |
| Acétone | Lapin | Irritant grave |
| Isobutane | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |

PROMOTEUR D'ADHÉRENCE DE LA POLYOLÉFINE 3M(MC), NP 05907

| | | |
|--|------|--|
| | nnel | |
|--|------|--|

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|---------|---------------|---------------|
| Toluène | Cochon d'Inde | Non classifié |

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|-----------|----------|---|
| Toluène | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Toluène | In vivo | N'est pas mutagène |
| Propane | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Acétone | In vivo | N'est pas mutagène |
| Acétone | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Isobutane | In Vitro | N'est pas mutagène |

Cancérogénicité :

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---------|--------------|---------------------------|---|
| Toluène | Dermale | Mouris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Toluène | Ingestion | Rat | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Toluène | Inhalation | Mouris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Acétone | Non spécifié | Multiple espèces animales | Non-cancérogène |

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---------|------------|---|---------|---|-----------------------------|
| Toluène | Inhalation | Non classifié pour la reproduction des femelles | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Toluène | Inhalation | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2,3 mg/l | 1 génération |
| Toluène | Ingestion | Toxique pour le développement | Rat | LOAEL 520 mg/kg/day | pendant la grossesse |
| Toluène | Inhalation | Toxique pour le développement | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Acétone | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 700 mg/kg/day | 13 semaines |
| Acétone | Inhalation | Non classifié pour le développement | Rat | Niveau sans effet nocif | pendant l'organogénèse |

PROMOTEUR D'ADHÉRENCE DE LA POLYOLÉFINE 3M(MC), NP 05907

| | | | | | |
|--|--|--|--|------------------|---|
| | | | | observé 5,2 mg/l | e |
|--|--|--|--|------------------|---|

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|-----------|------------|---------------------------------------|---|----------------------------|--|-----------------------------|
| Toluène | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Toluène | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Toluène | Inhalation | système immunitaire | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l | 3 heures |
| Toluène | Ingestion | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Propane | Inhalation | sensibilisation cardiaque | Risque avéré d'effets graves pour les organes. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Propane | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Propane | Inhalation | irritation respiratoires | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Acétone | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Acétone | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Acétone | Inhalation | système immunitaire | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé 1,19 mg/l | 6 heures |
| Acétone | Inhalation | foie | Non classifié | Cochon d'Inde | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Acétone | Ingestion | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Isobutane | Inhalation | sensibilisation cardiaque | Risque avéré d'effets graves pour les organes. | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Isobutane | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Homme et animal | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Isobutane | Inhalation | irritation respiratoires | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé Pas | |

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|------------|--|
| | | | | | disponible | |
|--|--|--|--|--|------------|--|

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---------|------------|---|---|----------------------------|---|-----------------------------|
| Toluène | Inhalation | système auditif Système nerveux yeux système olfactif | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Toluène | Inhalation | système respiratoire | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | LOAEL 2,3 mg/l | 15 mois |
| Toluène | Inhalation | cœur foie rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l | 15 semaines |
| Toluène | Inhalation | Système endocrinien | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l | 4 semaines |
| Toluène | Inhalation | système immunitaire | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | 20 jours |
| Toluène | Inhalation | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l | 8 semaines |
| Toluène | Inhalation | système vasculaire système vasculaire | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Toluène | Inhalation | tube digestif | Non classifié | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l | 15 semaines |
| Toluène | Ingestion | Système nerveux | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/day | 13 semaines |
| Toluène | Ingestion | cœur | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day | 13 semaines |
| Toluène | Ingestion | foie rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day | 13 semaines |
| Toluène | Ingestion | système vasculaire | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day | 14 jours |
| Toluène | Ingestion | Système endocrinien | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/day | 28 jours |
| Toluène | Ingestion | système immunitaire | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/day | 4 semaines |
| Acétone | Dermale | yeux | Non classifié | Cochon d'Inde | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | 3 semaines |
| Acétone | Inhalation | système vasculaire | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé 3 | 6 semaines |

PROMOTEUR D'ADHÉRENCE DE LA POLYOLÉFINE 3M(MC), NP 05907

| | | | | | mg/l | |
|-----------|------------|---|---------------|---------------|--|----------------|
| Acétone | Inhalation | système immunitaire | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé 1,19 mg/l | 6 jours |
| Acétone | Inhalation | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Cochon d'Inde | Niveau sans effet nocif observé 119 mg/l | pas disponible |
| Acétone | Inhalation | cœur foie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 45 mg/l | 8 semaines |
| Acétone | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/day | 13 semaines |
| Acétone | Ingestion | cœur | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day | 13 semaines |
| Acétone | Ingestion | système vasculaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day | 13 semaines |
| Acétone | Ingestion | foie | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 3 896 mg/kg/day | 14 jours |
| Acétone | Ingestion | yeux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 3 400 mg/kg/day | 13 semaines |
| Acétone | Ingestion | système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day | 13 semaines |
| Acétone | Ingestion | muscles | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg | 13 semaines |
| Acétone | Ingestion | la peau des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 11 298 mg/kg/day | 13 semaines |
| Isobutane | Inhalation | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 4 500 ppm | 13 semaines |

Risque d'aspiration

| Nom | Valeur |
|---------|---------------------|
| Toluène | danger d'aspiration |

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Tous les ingrédients chimiques de ce produit sont listés sur l'Inventaire Européen des Substances Chimiques Existantes (EINECS) ou sont des polymères exemptés dont les monomères figurent sur l'inventaire EINECS. Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification sur les produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques). Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC.

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 4 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun
Code d'entreposage des produits en aérosol : 3

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 18-0209-9 | Numéro de la version : | 8.00 |
| Date de parution : | 2018/09/19 | Remplace la version datée de : | 2017/05/09 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION

IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca